



ALLOCATION DE S. G. MGR HEYLEN

SUR LES

CONGRES EUGHARISTIQUES.

Dans le courant de ce dernier mois de Janvier, Montréal a eu le plaisir et l'honneur de recevoir la visite de Monseigneur Heylen Evêque de Namur et Président du Comité permanent des Congrès Eucharistiques. — Il venait se rendre compte des ressources qu'offre notre métropole pour la tenue du prochain Congrès international et donner aux Comités locaux le secours et les conseils de son expérience. Nous pouvons bien dire ici que si l'éminent prélat a laissé, en tous ceux qui l'ont approché durant son trop court séjour, l'impression la plus favorable ; il a lui-même manifesté la plus vive satisfaction de tout ce qui s'est déjà fait et de ce qui se prépare encore en vue du futur Congrès : " C'est, nous a-t-il dit avec bienveillance, un des congrès qui promettent le plus éclatant succès." Puissent ces paroles se réaliser !

Sa Grandeur a bien voulu, le dimanche même de son arrivée, adresser la parole aux fidèles convoqués à la Cathédrale. Nous donnons ici, sinon les termes mêmes, du moins la trame fidèle de son allocution.

BUT ET UTILITE DES CONGRES EUCHARISTIQUES.

Monseigneur l'Archevêque m'a exprimé le désir de vous adresser la parole, en ma qualité de Président du Comité permanent des Congrès eucharistiques. Son désir est un ordre pour moi. Mon intention n'est point de vous faire un grand discours, mais de vous dire simplement ce que doit être un Congrès eucharistique, son but et le bien qu'on peut en attendre, afin de vous aider à préparer le vôtre et à le rendre digne de ceux qui l'ont précédé.

I. — *Premier but du Congrès.*

Le premier but d'un Congrès eucharistique est de rendre au Dieu de l'Eucharistie un culte public et social. Notre Seigneur Jésus-Christ est roi ; tous les hommes sont ses sujets, et en cette qualité tous doivent lui rendre l'hommage de leur dépendance. C'est ce devoir sacré que nous remplissons, en venant l'adorer dans ses temples.

Mais Jésus-Christ n'est pas seulement roi des individus, il l'est aussi des sociétés ; et les nations comme telles doivent également reconnaître et proclamer sa divine royauté, lui offrir des hommages publics et sociaux.

Eh bien ! où sont les sociétés qui sont fidèles à ce grand devoir et viennent s'humilier devant la royauté du Christ ? Cette royauté existe cependant, et l'Eglise la proclame, quand elle nous fait dire dans l'office du Très Saint Sacrement : " Adorons le Christ-Roi qui domine sur les nations ! " Il domine de droit, mais non de fait. Autrefois, oui ; dans notre vieille Europe on voyait les rois abaisser leur sceptre et leur couronne devant la royauté du Christ, et le suivre dans ses triomphes comme le plus humble de leurs sujets. Autrefois, les peuples et les nations reconnaissaient pratiquement la royauté sociale de Notre Seigneur.

Hélas ! ces temps ne sont plus ; vous le savez, vous le voyez : Dieu n'est plus reconnu roi et chef des nations.

Et cependant, encore une fois, le Christ a droit aux hommages officiels de la société ; nous devons les lui donner, et les aspirations de nos cœurs ne seront comblées que le jour où ce culte social lui sera rendu.

C'est cette pensée qui a présidé à l'origine des Congrès eucharistiques et le but qu'ils se sont efforcé d'atteindre. Partout où ils ont tenu leurs assemblées, nous avons vu les grands et les puissants s'unir à la masse du peuple pour revendiquer les droits du Christ-Roi et proclamer publiquement que tous doivent l'aimer, l'adorer, le servir. Et puis, pour clôturer ces solennelles assemblées, dans une marche triomphale vraiment digne de Celui qui en est l'objet, nous essayons de faire revivre le vieil adage : " Le Christ règne, le Christ triomphe, le Christ est vainqueur ! " Les témoins

de cette grandiose démonstration de foi ne peuvent que s'écrier :
 " Oui, le Christ est Roi ! "

Ces Congrès, vous le savez, se sont tenus déjà en plusieurs pays, notamment en France, en Belgique, en Palestine, en Suisse, en Allemagne et en Angleterre. Toutes ces nations ont successivement proclamé la royauté du Christ dans l'Eucharistie. L'Amérique ne devait pas rester étrangère à ce concert des peuples. C'est pourquoi le Comité permanent désirait depuis longtemps y tenir un Congrès eucharistique international.

Il y a deux ans, j'eus le bonheur de rencontrer à Londres votre digne Archevêque, si ardent pour les intérêts de la Sainte Eucharistie. Je lui demandai de vouloir bien nous accueillir dans sa ville archiépiscopale et d'accepter le patronage du Congrès de 1910. Malgré les difficultés de l'entreprise, au nom de son clergé et de son peuple, il daigna accepter ma proposition. Aussi, c'est de tout cœur, que je lui renouvelle ici l'expression de ma vive gratitude. Il va pouvoir ainsi donner à Notre-Seigneur un triomphe social digne de lui, et à son peuple le bienfait le plus signalé.

Le Souverain Pontife enverra un légat spécial pour présider le Congrès en son nom. Avec lui, viendront un grand nombre d'évêques de diverses parties du monde.

Toutes les nations seront ainsi représentées et proclameront à l'envie la royauté du Christ sur le monde entier.

II. — *Deuxième but du Congrès.*

Le second but du Congrès est de faire croître en nous la connaissance et l'amour de l'Eucharistie. Nous ne connaissons pas assez la Sainte Eucharistie : évêques, clergé et fidèles. Les Congrès sont le grand moyen d'augmenter cette connaissance. Pour ma part, je puis affirmer que dans chacun des Congrès où j'ai eue le bonheur d'assister, j'ai appris à mieux connaître le Don de Dieu. La parole enflammée et pleine de conviction des laïcs sur la Ste Eucharistie ne contribue pas peu à nous affermir dans cette divine connaissance, en même temps qu'elle nous révèle les trésors de foi et de piété qui se rencontrent encore dans le peuple chrétien.

En comprenant mieux l'Eucharistie, nous ne pouvons faire autrement que l'aimer davantage ; et cet amour se manifeste non seulement par des affections et des paroles, mais encore par des œuvres. Ces Congrès sont en effet un moyen très efficace de nous stimuler dans l'accomplissement de nos devoirs envers la Ste Eucharistie.

Il me suffira de vous citer ici quelques exemples, fruits du Congrès de 1902, tenu dans ma ville épiscopale de Namur.

Le *premier de nos devoirs* envers l'Eucharistie est d'honorer la présence de N. S. Jésus-Christ, de ne pas le laisser seul dans son tabernacle, comme dans une prison. Avant la tenue de notre

Congrès, nos églises restaient fermées après la messe du matin jusqu'au soir, faute d'adorateurs. Notre Seigneur était vraiment un prisonnier, auquel personne ne pensait. Grâce au Congrès, nous avons obtenu que nos églises restent ouvertes et soient fréquentées par bon nombre de fidèles dans le cours de la journée, en sorte que depuis ce temps on peut dire que Notre Seigneur n'est à peu près jamais seul durant le jour. Les enfants des écoles se font aussi un devoir de visiter Notre Seigneur avant et après leurs classes, ce qui n'est pas le spectacle le moins édifiant.

Notre *deuxième devoir* envers l'Eucharistie est l'assistance à la Sainte Messe, acte le plus sublime de notre sainte religion, parce qu'il est le sacrifice même de la croix renouvelé sur nos autels. Hélas ! que de chrétiens n'accomplissent pas ce devoir sacré entre tous, dans nos pays surtout. Or, après la tenue de notre Congrès, nous avons obtenu que bon nombre de fidèles assistent à deux messes, le dimanche, dont l'une est destinée à réparer les trop nombreuses abstentions de tant de catholiques. Ceux qui ne le peuvent le Dimanche, assistent, à une seconde messe sur semaine. En outre, nous avons obtenu que bon nombre de familles envoient tous les jours un représentant au saint Sacrifice.

Le *troisième devoir* envers la Ste Eucharistie est celui de la communion. Nous avons déjà plusieurs fois entendu la grande voix de Pie X nous exhorter à communier le plus souvent possible, et même tous les jours. Or, nous avons établi dans notre diocèse une statistique des communions avant et après le Congrès. Après le Congrès, nous avons eu la joie de constater, sans y compter les communautés religieuses, une augmentation de 600,000 communions sur l'année précédente, et ce chiffre va toujours croissant avec les années. Ce fait ne suffirait-il pas à lui seul pour témoigner de la prodigieuse efficacité des Congrès eucharistiques.

Mais ce n'est pas seulement le nombre des communions qui a augmenté, c'est encore le nombre des communicants. Les congressistes sont devenus autant d'apôtres, et leur zèle apostolique en a ramené un grand nombre à la pratique de leurs devoirs religieux.

Les Œuvres eucharistiques sont déjà établies et florissantes dans votre diocèse et dans tout le Canada, mais je ne doute pas qu'elles ne soient encore plus prospères après le Congrès de 1910. Et alors vous direz, j'en suis convaincu, à la vue de ses résultats : Béni soit le Congrès eucharistique de Montréal."

* * *

Ici Monseigneur indique, en terminant les moyens à prendre pour assurer le succès du Congrès. Ce sont : la prière, l'exposition du T. S. S., l'adoration, les visites au tabernacle, et surtout la communion fréquente.

Le Congrès Eucharistique de Montréal.

Discours d'inauguration.

(Suite)

II Congrès de Montréal.

Nous venons de dire ce que fut le Congrès de Cologne : le vingtième des Congrès eucharistiques internationaux — Il nous a laissés d'inoubliables impressions sur la foi de ce peuple allemand et sa dévotion à l'Eucharistie.

Allons-nous donc assister ainsi d'année en année, à des triomphes de plus en plus éclatants du Dieu du Sacrement? Et verrons-nous, l'an prochain, un Congrès eucharistique plus beau encore que ses devanciers?

Oui, il est permis de l'espérer ; car il est sur les rives d'Amérique une nation qui, malgré des attaques souvent répétées et acharnées, en dépit de défections partielles toujours regrettables, a su conserver la foi de ses ancêtres. Il semble avoir une mission à remplir, ce peuple béni de Dieu, et cette mission c'est d'être dans le Monde Nouveau, le Chevalier et l'Apôtre de la foi catholique, comme la France sa mère l'a été dans l'ancien. Je ne crains pas d'affirmer que cette jeune et forte nation tient aujourd'hui un rang de choix au nombre des peuples catholiques de l'univers.

Or, chez ce peuple, le culte de l'Eucharistie a toujours été en honneur ; baptisé, dès sa naissance, par ses premiers pionniers qui furent des prêtres du Christ, grandi autour des autels de ses missionnaires et en les défendant au besoin, groupant toujours, au cours de son évolution trois fois séculaire, ses villes et ses villages naissants autour d'une église et d'un Tabernacle, ce peuple donne encore aujourd'hui au monde le spectacle d'une nation croyante et pratiquant sa croyance.

Il méritait donc bien, ce peuple canadien, les honneurs d'un Congrès eucharistique solennel.

Aussi, cette jeune nation, petite encore par le nombre, mais grande par sa foi et ses destinées, a-t-elle osé lever, pour ainsi dire, le doigt dans le concert des peuples qui briguaient la faveur d'un Congrès. Elle a levé le doigt pour attirer sur elle l'attention, et elle l'a fait si gentiment, avec des paroles si persuasives, que son désir a été accueilli aussitôt qu'exprimé.

Vous n'ignorez pas, sans doute, M. F., que par l'entremise d'un des membres les plus distingués de sa hiérarchie, l'Eglise du Canada a osé porter au Congrès de Londres ses vœux les plus chers ; vous n'ignorez pas qu'elle a su y captiver les cœurs et y gagner les suffrages des autres Eglises, ses aînées d'Europe. Aussi se sont-elles écartées avec sympathie, pour faire place à leur jeune sœur d'Amérique, et se désistant de leurs droits ou de leurs prétentions, toutes ont applaudi au choix fait du Canada et de Montréal pour être le théâtre du 21^{ème} Congrès eucharistique international.

Et ici, qu'il me soit permis d'évoquer un souvenir personnel. Je me rappelle encore, car c'est d'hier, avec quelle sympathie unanime, je devrais dire, avec quel enthousiasme délirant, fut accueillie à Cologne, l'annonce du Congrès de Montréal. Après que j'eus rappelé à l'auditoire ce qu'était cette nation canadienne qui lui tendait les bras et lui avoir transmis l'invitation officielle de l'Archevêque de Montréal, une acclamation spontanée vint me prouver que la proposition plaisait à tout le monde. Monseigneur l'Archevêque de Paris qui présidait la séance appuya mes paroles et fit à son tour l'éloge du Canada ; et c'est en se donnant rendez-vous pour l'an prochain sur les rives de cet émele du Rhin, le St Laurent, et en se promettant bien de ne pas manquer à ce rendez-vous, que les Congressistes se séparèrent.

A vous donc, maintenant, chers catholiques du Canada, de préparer ce Congrès prochain.

III. Raison d'être de ce Congrès.

Mais il me semble saisir sur vos lèvres une objection à à peine formulée à laquelle je vais essayer de donner deux mots de réponse : *A quoi bon ce Congrès eucharistique ?*

Il est évident, qu'en nos temps modernes, les comités, les assemblées, les congrès naissent pour ainsi dire tout seuls : la fermentation puissante de notre époque les fait éclore partout, dans le monde religieux aussi bien que dans la société civile. L'Eglise a toujours eu ses conciles où les membres

seuls de l'épiscopat ont autorité et mission pour enseigner et légiférer. Mais aujourd'hui ce sont tous les enfants de l'Eglise, les laïques aussi bien que les ministres du sanctuaire, qui rivalisent de zèle pour jeter plus de lumière, plus d'éclat sur nos croyances et chercher les moyens de leur assurer une plus grande part dans la vie des individus comme des nations.

Or, à côté des *Congrès catholiques*, dont l'objet est complexe, le puissant mouvement qui, à l'heure actuelle, pousse les âmes vers l'Eucharistie ne pouvait manquer de faire éclore les *Congrès Eucharistiques*. Là il s'agit avant tout, non plus de telle ou telle œuvre en particulier, œuvres ouvrières, œuvres d'assistance, ou autres, mais du Mystère même qui contient Jésus-Christ en personne et qui forme l'objet central de l'Eglise. Tout ce qui concerne la foi en ce mystère, le culte que nous lui devons, les influences multiples qu'il est appelé à exercer sur la vie morale et sociale des chrétiens, les moyens de développer cette foi et d'assurer ces influences : tel est l'objet primordial de ces assemblées. C'est pour cela que les Congrès eucharistiques sont, avant tout, des réunions laborieuses où s'élaborent les résolutions fécondes.

Et puis, en des temps d'irrégion et d'incrédulité où se font jour, plus que jamais peut-être, des théories impies et d'audacieuses entreprises pour chasser le Christ des écoles, de la famille, de la vie publique, et pour l'emprisonner dans ses temples, n'est-il pas juste qu'au défi si outrageant de l'impiété réponde une protestation plus éclatante de la foi et de l'amour ?

Telle est encore la raison d'être des Congrès Eucharistiques et pourquoi ils sont, non seulement des réunions de travail et d'étude, mais aussi de splendides manifestations de foi. On nie la présence du Christ vivant au Sacrement : nos Congrès l'affirment et la proclament bien haut. On veut empêcher le Roi de l'Hostie de régner sur les sociétés rachetées par son sang et on veut que le silence se fasse autour de ses tabernacles transformés en prisons : nos Congrès se réunissent comme autant de cours plénières, dans les plus grandes villes pour glorifier le Roi du Sacrement et attester ses droits souverains. Au cri de révolte : " Nous ne voulons pas qu'il règne ; enlevez-le : *tolle !*" ils répondent en allant prendre la petite Hostie dans l'obscurité de ses temples, en la montrant à tous au plein jour des libertés publiques et en criant bien haut aux multitudes : " Le voici ; il faut qu'il règne : *Illum oportet regnare !*"

Ah ! qu'il est beau le spectacle qu'offrent nos Congrès, promenant dans une course triomphale le Christ-Eucharistie à travers les nations, et lui dressant des trônes dans les plus grandes capitales du monde, comme pour proclamer que tous les empires sont à lui ! Hier c'était la France, l'Italie, la Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne ; aujourd'hui c'est l'Amérique ; demain ce sera l'Espagne, l'Autriche et d'autres pays encore !

Voilà la vraie signification de nos Congrès Eucharistiques !

Eh quoi ! il y a des Congrès pour tout aujourd'hui : l'enseignement a ses Congrès, la philanthropie a ses Congrès, le mal lui-même a les siens qu'il cache au fond de ses antres ténébreux ; et l'Eucharistie, le grand trésor de l'Eglise, la vie et le soleil de nos âmes, l'Eucharistie qui est tout, n'aurait pas les siens ?

Oui, elle les aura, toujours plus beaux, toujours plus solennels et plus glorieux. Et puisque, à son tour, notre pays est appelé à l'honneur de préparer un de ces triomphes, il ne faut pas qu'il faille à sa mission.

Je ne vous cacherai pas qu'on s'attend, en Europe, à ce que l'Amérique fasse royalement les choses, et on escompte déjà venir assister à l'un des Congrès les plus beaux qui se soient encore tenus. — Et pourtant, Dieu sait s'il y en a déjà eu de remarquables ! Il suffit, de nommer en passant, et comme au hasard : Anvers, Bruxelles, Lourdes, Metz, Londres et Cologne. Nous aurons fort à faire pour éclipser ces splendeurs.

Honneur oblige ! et puisqu'on attend beaucoup de vous, catholiques du Canada, mettez-vous à l'œuvre et ne trompez pas l'attente générale.

Déjà les Comités sont organisés et ils n'ont pas attendu ce jour pour commencer silencieusement leurs travaux. Mais ils ont voulu aujourd'hui se réunir pour mettre ces travaux sous la protection de la Vierge Immaculée, Patronne de Montréal. — Heureuse inspiration, que de placer ainsi le futur Congrès eucharistique sous le patronage de Celle qui nous donna une fois Jésus à Bethléem et qui continue à nous le donner encore tous les jours à l'autel, de Celle que l'Eglise nous permet d'invoquer sous le beau titre de *Notre-Dame du Très Saint Sacrement* !

Puisse-t-elle préparer à son divin Fils dans notre ville, un triomphe pareil à ceux que, depuis tant d'années, elle lui procure en sa terre de Lourdes.

Quant à nous, membres des Comités, redoublons d'efforts, et s'il en est besoin, faisons taire nos susceptibilités, imposons

silence à notre égoïsme, secouons notre apathie, et poursuivons ensemble, dans l'union la plus étroite, notre œuvre commune. Que notre mot d'ordre à tous soit cette parole de la liturgie de la Fête-Dieu : "*quantum potes, tantum aude!*" que je traduirai ainsi : Pour glorifier le Dieu du divin Sacrement, ne mettons pas de bornes à notre dévouement.

Et vous, catholiques du Canada et de la ville de Montréal, laissez-moi vous convier à unir vos efforts aux nôtres pour assurer le plus magnifique triomphe au Dieu de l'Eucharistie. Le Congrès ne saurait être le fait d'une seule ville, si féconde soit-elle ; il doit être l'œuvre commune du pays tout entier.

Aidez-nous donc, tous ensemble, chacun selon vos moyens : par la parole et par la plume, par les ressources de votre richesse ou l'aumône de votre pauvreté, par la sympathie de vos cœurs et par le dévouement de vos personnes, par l'action de votre zèle ou par la prière de vos âmes.

Puisse le Congrès eucharistique de Montréal, être pour tout le Canada, en même temps qu'une *récompense* pour sa fidélité passée, un gage de rénovation chrétienne pour l'avenir.

Le Congrès Eucharistique ET L'ÉPISCOPAT.

EVÊCHÉ DE CHICOUTIMI, 15 DÉCEMBRE 1909.

*A Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési,
Archevêque de Montréal.*

Cher et vénéré Seigneur,

Avec une grande joie, j'ai appris qu'un Congrès Eucharistique international aurait lieu en septembre prochain dans la ville de Marie. On ne pouvait choisir un théâtre plus approprié à ces solennelles assises eucharistiques, où notre divin Roi recevra les hommages de la population catholique du Canada et du monde entier par ses illustres représentants. L'éminentissime Légat de notre bien-aimé Pie X présidera au nom du Souverain-Pontife lui-même, ce Congrès appelé à raviver la foi traditionnelle qui a fait notre force et notre gloire dès les premières origines de notre cher Canada.

C'est à Montréal que le premier trône eucharistique a été élevé par les dignes fils du Vénérable Père Eymard ; c'est à Montréal que revenait, à bien des titres, l'honneur de grouper autour de Jésus-Christ présent dans la sainte Eucharistie ses enfants de pré-

dilection. A Montréal, comme quelque part ailleurs sur les rives du St Laurent, se sont fait entendre quelques timides échos de la libre-pensée qui désole la fille aînée de l'Eglise et tant d'autres nations, qui rejettent le joug de Jésus-Christ ; de Montréal, en ces fêtes eucharistiques, retentiront en l'honneur du Roi des rois des accents de foi et d'amour qui seront entendus jusqu'aux extrémités de la terre : *in omnem terram exivit sonus eorum, et in fines orbis terræ verba eorum.*

Les espérances qu'apporte à nos cœurs l'annonce de ce grand événement religieux, personne ne les ignore : je crois les lire dans les paroles de la sainte liturgie. D'une seule voix, d'un seul cœur, d'une seule âme, les fidèles, groupés au pied des tabernacles, pour acclamer Jésus-Christ dans son triomphe, chanteront les gloires de l'Eucharistie et demanderont la ferveur et l'accroissement des vertus dans les individus, dans la famille et dans la société : *Sanate mentes languidas, augete nos virtutibus.*

Quels seront les fruits de cette démonstration catholique, non-seulement pour votre chère cité épiscopale, où fleurissent tant de vertus, dans le monde comme dans vos belles et nombreuses communautés religieuses, mais encore pour tous les diocèses du Canada, si fiers de s'unir à Votre Grandeur dont ils admirent le zèle et l'inlassable dévouement ? Nous pouvons les prévoir par la joie qui accueille en ce moment la bonne nouvelle du Congrès de Montréal. — Depuis le berceau de notre Eglise canadienne jusqu'à nos jours, bien des apôtres ont semé, quelquefois dans la joie, souvent dans les larmes : *euntes ibant et flebant.* Aujourd'hui, grâce à votre intelligente initiative, nous entrevoyons, dans ces heures de triomphe que vous préparez à Jésus-Hostie, l'aurore d'un jour nouveau, l'espérance d'un renouveau de la piété catholique et de l'accroissement de la foi : "*Venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos*".

Si les délices de Jésus-Hostie sont d'être avec les enfants des hommes, nos délices aussi en ces jours que vous préparez seront d'être avec lui, associés au triomphe dont veut l'honorer la ville de Marie ; et nous sentirons mieux que jamais que Jésus-Hostie est vraiment l'aimant qui attire les âmes. Nous comprendrons qu'il est vraiment la vie de l'Eglise. Partout où fleurit la dévotion eucharistique, croissent dans la même proportion toutes les solides vertus chrétiennes dans les individus, dans la famille et dans la société. J'en ai fait l'heureuse expérience dans mon jeune diocèse où a été élevé le second trône eucharistique en Canada, trône gardé jour et nuit par ces anges adorateurs qui ont nom les *Servantes du Très Saint Sacrement.* Des centaines d'agrégés, marchant sur leurs traces, viennent adorer Jésus-Christ exposé aux regards des fidèles, et l'on peut dire avec un saint personnage, que l'exposition du Très Saint Sacrement dans un diocèse est "*la plus riche veine de prière*".

Inutile donc d'assurer Votre Grandeur que vous avez tous mes vœux pour le succès du Congrès de Montréal qui restera la grande œuvre de votre vie. Il me tarde, comme à tant d'autres, d'assister à la procession triomphale qui couronnera les assises eucharistiques de Montréal. Et quand Jésus-Christ, voilé sous les espèces sacramentelles, s'avancera sous les voûtes de votre majestueuse Cathédrale et à travers les rues de votre métropole, porté par le représentant du Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, nous verrons en lui le conquérant de la race humaine, le Sauveur des âmes. Nous sentirons plus que jamais qu'il est à nous et que les anges ont moins que nous le droit de l'acclamer. Si dans le monde entier, en ces jours troublés que nous traversons, retentissent encore les paroles du peuple déicide : *Nolumus hunc regnare super nos*, en ce jour de triomphe qui s'avance, des milliers de voix répondront dans une immense acclamation : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat!*

Tels sont mes sentiments, mes espérances et mes vœux au sujet du Congrès Eucharistique que prépare Votre Grandeur avec une sollicitude vraiment apostolique.

Comptant sur le concours de mes humbles prières, veuillez, Cher et Vénééré Seigneur, agréer l'hommage de mon fraternel dévouement en Notre Seigneur.

MICHEL THOMAS, Evêque de Chicoutimi.

Prédication.

Un Grand Devoir Eucharistique: La Visite au St Sacrement.

Nous donnons ici à nos Confrères un sujet d'allocution qui pourra leur servir au besoin pour ériger la Confrérie du T. S. Sacrement qui, comme on le sait, demande aux confrères *une heure d'adoration* par mois et conseille beaucoup la pratique de la *Visite quotidienne*.

Nous assistons aujourd'hui à une merveilleuse efflorescence d'Œuvres Eucharistiques.

Nous n'avons plus seulement devant les yeux ces Congrégations d'hommes et de femmes particulièrement vouées au Très Saint Sacrement, se livrant, le jour et la nuit, à la prière et à l'amour au pied des Tabernacles.

De toutes parts, naissent sous le souffle fécondant des Congrès Eucharistiques, des confréries, des œuvres de réparation, une foule de pratiques ayant trait à la messe ou à la communion.

Nous bénissons Dieu de cet épanouissement extraordinaire des Œuvres Eucharistiques. Ce sera, pour les âmes demeurées chrétiennes au milieu de la dégénérescence de l'esprit religieux à laquelle nous assistons, ce sera, dis-je, une sensible consolation, une réelle joie.

Les Congrès Eucharistiques, ces assises solennelles dont l'objectif est de promouvoir par le monde le culte de l'Hostie, ont produit en ces derniers temps des résultats qui ont dépassé toutes les espérances.

Plusieurs de ces Congrès se sont occupé spécialement de la Visite du Très Saint Sacrement. Des comités de Dames Zélatrices ont été constitués aussitôt après et le succès obtenu en faveur de la Visite, par ces âmes dévouées est vraiment surprenant. Ce qui a été réalisé ailleurs avec de si grands fruits, nous devons chercher à le réaliser parmi nous.

Il y a une vérité que le monde oublie trop : c'est que l'Eucharistie n'est autre que Jésus-Christ vivant parmi nous, l'Emmanuel dont l'amour s'impose à tous, oui l'Eucharistie c'est notre Ami, notre Frère, l'Epoux de nos âmes, notre Médiateur et notre Dieu.

Si nous le considérons comme *Ami, Frère, Epoux* de nos âmes, nous lui devons de le voir, de le visiter, de converser avec Lui et de lui offrir nos tendresses.

En tant que *Médiateur*, il a droit à notre reconnaissance et à nos prières.

En effet, ne devons-nous pas Lui être reconnaissants de s'interposer entre le Ciel et nous, et de nous maintenir dans l'amitié de Dieu ?

Et d'autre part, n'ayant de crédit auprès de Dieu que par Lui, comment ne pas lui confier nos prières et nos supplications ?

Enfin l'Hôte des Tabernacles étant le *Fils de Dieu*, le Verbe éternel, le Dieu de toute majesté, nous lui devons nos adorations.

C'est donc un devoir pour nous, le premier devoir Eucharistique la visite au Christ du Tabernacle. C'est le moyen principal que l'Eglise offre à ses enfants de rendre au Dieu de l'Hostie l'hommage de leurs prières et de leur amour.

Entendez-vous, chrétiens ? Nous disons que *la visite est un devoir*. Le devoir, en effet, ne résulte pas nécessairement d'une loi positive, mais aussi de la nature des choses.

Ainsi, qui pourrait prétendre que le Divin Sauveur ait voulu demeurer parmi nous, dans le Tabernacle, sans vouloir en même temps, que nous le visitions dans sa prison d'amour ?

En supposant que ce ne soit qu'un désir de la part du Divin Maître, une simple invitation, avouez que refuser cette invitation serait une indécatesse envers Lui, une sorte de mépris de son amour, une véritable faute.

Il n'en est pas de nos églises, comme du temple ou de la synagogue : l'israélite, une fois accompli son devoir religieux, n'a pas de raison de retourner dans sa synagogue ; le protestant, au sortir

du prêche de son ministre, ne pense plus à revenir au temple. Cela se comprend sans peine ; ce ne sont pas là des demeures où Dieu habite en personne. Mais puisque dans nos églises nous possédons sa présence réelle et vivante, nous n'avons pas le droit de l'abandonner à la solitude des saints tabernacles.

Toutes les âmes sont conviées à venir lui présenter leurs hommages et leurs prières : les grands et les petits, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants, Jésus est le Dieu de tous.

Mais que dire à ce tout aimable Maître ? Ce qu'on dit à un ami, à un frère, à un bienfaiteur insigne. On le remercie, on l'aime, on lui demande.... Et comme cet ami du Tabernacle, ce Frère, ce Bienfaiteur est Dieu, on l'adore !...

Venez donc, vous tous qui passez par le chemin de la vie, qui que vous soyez, Jésus non seulement vous attend, mais il vous appelle.

Vous ployez sous le faix du travail... Venez lui dire vos fatigues et il vous soutiendra, et soutenu par Lui, vous serez plus fort et plus courageux.

Vos affaires vous inquiètent ; vous en souffrez ; vous craignez de déchoir.... Venez lui dire vos inquiétudes et vos alarmes, et il fera passer dans vos âmes, en même temps que la résignation, le désintéressement des choses de la vie présente, s'il ne vous donne le succès.

Vous avez perdu quelqu'un que vous aimez et votre cœur en est troublé, saignant. Il vous semble que rien au monde ne pourra jamais vous consoler, qu'aucune main amie ne pourra sécher vos pleurs.... Venez pleurer aux pieds de Jésus, venez lui montrer vos larmes et lui dire votre peine. Et Jésus, qui a connu toutes les douleurs de la vie, vous comprendra, et il trouvera dans son cœur aimant et compatissant, la parole intérieure qui console et qui reconforte.

Lui saura toujours de sa main amie, sécher vos larmes.

Lui trouvera toujours un adoucissement à vos douleurs quelque cuisantes qu'elles soient. Votre âme est en proie à l'inquiétude, la tentation l'assaille, les ténèbres l'envahissent, elle ne voit plus sa voie ; peut-être même s'est-elle souillée à la boue du chemin et s'effraie-t-elle de l'état où l'a jetée un moment d'égarement.... Venez à Celui qui est en même temps le Dieu de la paix, la lumière qui éclaire tout homme en ce monde, la toute-puissance au service de la bonté. Venez à Celui qui a pardonné à Pierre, à Madeleine et à la femme adultère.... Venez à Celui qui est la Miséricorde ; tombez à ses pieds, dites-Lui votre repentir et comme le Père de l'enfant prodigue, Il vous recevra bientôt au baiser de paix.

Comment ! vous avez près de vous un ami divin et vous le méconnaîtrez ! Vous avez, à côté de votre demeure, un frère céleste et vous lui resteriez étranger !

Demande-t-il que vous lui consacriez chaque jour de longues heures ? Non, vous passez près de sa demeure, entrez-y donc ; ce

ne sera qu'un instant ; vous n'avez pas plus de temps à Lui donner ; ce sera, au moins, assez pour que Jésus vous voie, vous sourie et vous bénisse.

Chrétiens, si vous le vouliez, le Tabernacle ne serait jamais abandonné. A toute heure du jour, il y aurait quelqu'un que l'amour, la reconnaissance, l'inquiétude, la douleur amènerait auprès de l'Ami et du Frère divin.

La *visite journalière*, courte, simple, faite avec le cœur, oui, voilà le principal culte dû à la présence réelle ; voilà, nous osons le proclamer, *le grand devoir Eucharistique* du chrétien.

Sachons-le donc, ce que réclame surtout l'Ami, le Frère, l'Epoux de nos âmes, présent au Tabernacle, c'est notre présence en retour de la sienne, l'hommage de notre cœur, la reconnaissance de notre cœur, la prière de notre cœur, la confiante familiarité de notre cœur ; c'est que nous venions à Lui souvent et cordialement.

A cette condition, le but de la présence Eucharistique est atteint et Celui qui se proclame l'Emmanuel vit vraiment au milieu des hommes, et tout en restant leur Dieu, Il devient leur ami, leur guide, leur conseiller, la lumière, la force, et la consolation de leur exil.

L'assistance à la Messe et la Communion sont deux actes qui honorent le Christ-Rédempteur et qu'on ne pourrait trop recommander aux fidèles.

A la Messe, le Verbe Incarné gravit le Calvaire d'une manière mystique, et y perpétue son immolation pour les hommes.

A la communion, Il s'unit aux âmes pour faire passer en elles sa vie. C'est admirable et plein de fruits. Mais il y a le tabernacle.

Au tabernacle, qu'avons-nous donc ? Le Verbe Incarné, demeurant au milieu de nous, en vue, on ne peut en douter, de créer entre Lui et nous des relations telles que son cœur aimant les voulait et que nos cœurs devaient les réclamer.

Dites-moi, aurions-nous le droit de renoncer aux relations qui découlent ainsi naturellement de la présence du Verbe Incarné au Tabernacle, de repousser les avances qu'il nous y fait ? Ce serait une injure, presque une apostasie.

Qu'on ne dise pas, que c'est une bien petite pratique que la visite au Très Saint Sacrement. C'est au contraire, la plus grande et la plus divine que l'on puisse proposer aux âmes. Ce n'est pas autre chose que notre vie passée avec le Verbe-Incarné, autant que le permettent les conditions de notre humaine nature et la position de chacun de nous.

Chrétiens, sachez-le et ne l'oubliez jamais. Cette visite au Divin Prisonnier, ces rapports fréquents de notre âme avec Lui, ne sont pas seulement un devoir, c'est l'embellissement de nos journées, le calmant de toutes nos agitations, le rayon de soleil de nos jours sombres, le plus grand honneur de notre vie et en même temps, une véritable anticipation du Paradis.

SUJET D'ADORATION

Les Effets de la Ste Communion

7. — L'Eucharistie, principe de force. (1)

I. — Adoration.

En ces jours, où l'Eglise rappelle à ses enfants la double obligation de la Confession et de la Communion, admirons les merveilleux effets des sacrements de la Pénitence et de l'Eucharistie. Adorons Notre Seigneur y faisant resplendir sa grande miséricorde et son amour infini.

Voyons d'abord le pécheur, se présentant, le cœur vraiment contrit et humilié, au saint tribunal. Confiant en ces dispositions, le prêtre, revêtu de l'autorité même de Jésus-Christ, lève sur la tête de cet homme jusqu'alors coupable, la main teinte du sang du divin Sauveur, et, avec une assurance parfaite, prononce cette parole : *Je vous absous de vos péchés. — Allez en paix.*

Et cet homme doit croire à sa transformation. Je trouve cet acte de foi héroïque, car, après avoir reçu l'absolution, nous devons croire, et sans hésitation, que ces paroles "je vous absous de vos péchés" prononcées au nom et à la place de Dieu, il est vrai, mais par un de nos semblables, ont agi en nous avec une vertu si souveraine, que du même coup et en un instant, elles ont anéanti l'homme qui fut pécheur, et créé à sa place un homme nouveau tout resplendissant d'innocence.

Eh bien ! ne craignons pas de dire que cet acte de foi à la bonté de Dieu, à la puissance de l'Eglise, à notre propre innocence, dépasse tellement les forces de l'homme, qu'il eût été impossible à l'homme sans un miracle.

Mais comme l'homme avait besoin de cette foi, de cette conviction profonde, pour vivre en paix après son renouvellement, Dieu a fait ce miracle le plus grand de tous, et ce miracle c'est l'*Eucharistie*.

Ah ! voyons ici resplendir la sagesse et la tendresse de l'Eglise notre Mère.

(1) Nous reprenons ici la série des sujets, sur la Ste Communion et ses Effets, interrompue depuis quelques mois, par suite de circonstances imprévues.

Pour nous faire croire à une miséricorde infinie au saint tribunal, l'Eglise nous offre à l'autel une miséricorde plus infinie, s'il se peut.

Au nom de Dieu, en effet, elle nous commande de nous unir, par la Communion, à Dieu même. Or, comment douter de la transformation de notre être, lorsque l'Eglise qui est personnifiée par le prêtre, nous ordonne de ne plus faire qu'un avec Celui au nom de qui elle nous absout ? Cet ordre positif ne nous répond-il pas de la pureté de notre cœur et de notre innocence ?

Adorons Notre Seigneur venant, par son auguste sacrement de l'Eucharistie, rassurer le pécheur qu'il visite sur la réalité de sa justification, et son rétablissement dans sa grâce, lui disant au fond du cœur : " Mon fils, aie confiance, j'ai tout oublié ; regarde derrière toi, il n'y a plus que la trace de mon Sang et les larmes de ton repentir qui ont tout effacé... Demeure en paix, abandonne-toi à la joie et à la reconnaissance ! "

II. — Action de grâces.

L'Eucharistie nous fait croire à notre renouvellement préparé par le sacrement de Pénitence.

— Elle entretient, en outre, et assure cette vie nouvelle qui a été créée en nous.

C'est là le grand bienfait dont il nous faut remercier Notre Seigneur.

Nous savons que l'âme a ses lois comme le corps, lois qu'elle ne peut violer sans péril. Que le corps s'isole dans la nature et n'emprunte plus rien de ce qui l'entoure : il s'affaiblit, s'épuise et meurt. Que l'âme s'isole de Dieu et n'en reçoive plus la grâce, la vie spirituelle va languir, défaillir, s'éteindre.

Le secret de faire vivre l'âme, c'est donc de mettre Dieu dans l'âme, et c'est par la Communion qu'on obtient ce merveilleux résultat. Or, nul n'a ce pouvoir que l'Eglise : oui, par la Communion elle met en nous plus que la grâce, Celui-là même qui en est la plénitude, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Notre Seigneur sait bien ce qu'Il est à l'âme, qui sans Lui n'a plus de vie surnaturelle et tombe dans la mort.

Aussi ne se contente-t-il pas de venir en nous par sa grâce : Il vient en personne dans son sacrement adorable, et c'est à cette fin qu'Il nous ordonne de nous incorporer la vie dans sa source, en nous incorporant son Etre divin par la Communion ; et pour nous déterminer à attirer en nous la vie divine, Il ne craint pas de nous faire entendre les plus terribles menaces : " Je vous le dis en vérité, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous."

Impossible de nous témoigner plus d'amour, mais aussi impossible de venir en aide à nos faiblesses d'une manière plus efficace. Désormais toutes nos infirmités ont leur remède.

1. *Qu'on ne dise donc plus pour s'excuser de la vertu : Comment devenir bon, quand tout est mauvais en moi ?*

L'Eucharistie confond ces excuses. Tout n'est plus mauvais dans l'homme, puisque la Communion met dans l'homme Celui qui est le Bien suprême.

Attirez en vous Notre Seigneur ; laissez-le agir en vous ; ne mettez point d'obstacle à la grâce eucharistique, et vous ne tarderez pas à voir se développer en vous cette vie nouvelle que vous avez puisée dans le sacrement de la réconciliation.

2. Vous n'êtes pas non plus en droit de dire : *Comment lutter et combattre ! je suis seul contre les sens, les passions et moi-même !*

L'Eucharistie nous défend ce langage, car, par la Communion, le chrétien n'est plus seul : il a Notre Seigneur en soi, comme un second lui-même qui, en défendant le cœur de l'homme, défend sa gloire et sauve sa grâce.

Et dès lors, que peut craindre une âme qui, par la Communion, se trouve en union réelle, substantielle, avec la force et la puissance mêmes de Jésus-Christ ?

Avec Jésus-Christ qui se donne dans la Communion, nul n'est faible que celui qui ne veut pas de la force ; nul ne manque de puissance, sinon celui qui craint de pouvoir trop par le sacrifice.

— A la Table sainte on trouve la force qui triomphe de tous les obstacles.

C'est ainsi que l'Eucharistie achève et complète la transformation de l'homme. On n'est plus en soi et on est plus à soi ; de là, la générosité, les dévouements de la vie chrétienne, de là le courage pour rester fidèle à Dieu et à sa grâce. On veut devenir digne de Celui qu'on a possédé en soi-même ; on craint, en quittant la vertu, de profaner ce qui est dans l'âme : Notre Seigneur Jésus-Christ, Dieu même par conséquent.

Remercions Notre Seigneur et la sainte Eglise de cette charité vraiment divine.

III. — Réparation.

Nous venons d'admirer la bonté de Notre Seigneur et de son Eglise qui, ne voulant pas laisser l'homme à lui-même et à son vide, nous commandent d'aller à la vie en allant à l'autel.

Par le fait de cette charité vraiment divine, nul besoin n'est trahit, nulle misère n'est délaissée. Le Dieu de l'Eucharistie va au devant de tous : c'est sa gloire d'être tout entier à nos âmes, comme c'est la gloire de l'Eglise qu'Il ne puisse être à nous que par elle.

Mais hélas ! qu'il y a peu de chrétiens qui sachent apprécier ce bienfait signalé ! Et comment s'étonner dès lors des faiblesses et des défaillances de la multitude ?

O vous qui ne savez que vous plaindre sans cesse que la chair est trop faible, que les chutes sont presque inévitables, que la voie des commandements est étroite, qu'il est presque impossible de ne pas succomber dans ces luttes incessantes contre soi-même, de résister à la contagion du siècle, laissez-moi vous dire que vous êtes malades, et que vous n'appellez pas le médecin ; que vous êtes faibles, et que vous refusez l'appui qui vous est offert ; que vous êtes fatigués de la longueur du chemin, et que vous ne songez pas à marcher, comme Elie, dans la force d'un pain céleste ; qu'un feu profane vous dévore, et que vous dédaignez la fontaine d'eau vive qui se présente à vous...

Avez-vous jamais vu que l'on puisse vivre sans nourriture, que l'on puisse combattre sans armes, que l'on puisse remporter la couronne, en s'éloignant de Celui qui seul peut la donner ?

O vous donc, qui trouvez dans le salut des obstacles insurmontables, allez à l'autel, et les voies s'aplaniront. Malheureux esclaves d'une habitude tyrannique, allez à l'autel, et vos chaînes honteuses seront brisées. Ballottés par les flots tumultueux d'une tentation violente, appréhendez-vous de faire un triste naufrage, allez à l'autel et vous serez victorieux.

Et vous qui ne savez que gémir de votre tiédeur et de votre impuissance pour le bien, allez à l'autel, et votre ferveur se ranimera et le bien vous deviendra plus facile, et les maximes de Jésus-Christ moins austères. En quelque état, en quelque calamité que vous soyez réduits, je n'aurai jamais que cette parole à vous dire : Allez à l'autel...

Ah ! de grâce, n'opposez plus désormais aux prescriptions de l'Évangile, aux exhortations de la sainte Eglise, aux réclamations de la conscience, cette parole désespérante : " Je ne puis pas." La sainte Eucharistie est la réponse victorieuse à ces prétextes de la volonté défaillante.

Demandons pardon de nos négligences, de nos infidélités, de nos ingratitude.

IV. — Prière.

O Jésus-Hostie ! si le Prophète royal, en entrevoyant la Table eucharistique que vous deviez plus tard dresser en faveur des hommes, se sentait fortifié et s'écriait : " Vous avez préparé un festin devant mes yeux, contre ceux qui m'affligent et qui me persécutent : *Parasti in conspectu meo mensam adversus eos qui tribulant me ;* "

— Si avec le secours de votre présence il se flattait de marcher sans crainte à travers les ombres de la mort : *Etiam si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala,* — qu'en sera-t-il, ô mon Sauveur, de ceux qui sont véritablement participants de votre festin sacré ?

Je les entends s'écrier à leur tour : Que l'enfer et le monde se liguent, qu'on dresse des camps, que des armées entières viennent fondre sur nous, nous n'avons rien à craindre ; bien plus, nous défions tous nos ennemis et nous ne savons que rire de leurs efforts, revêtus que nous sommes, par la Communion, de la vertu de Dieu. Participant à sa puissance, ne faisant avec Lui qu'un seul corps, qu'un seul Christ, nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie, et comme l'Apôtre, nous défions toutes les puissances du ciel et de la terre, de pouvoir jamais nous séparer de l'amour de Jésus-Christ !

O Jésus, disposez mon âme à vous recevoir dignement, afin qu'elle devienne toute puissante. — Vous le savez, Seigneur, je suis un pauvre roseau que le moindre vent abat ; il ne faut qu'une tentation, qu'une occasion, qu'un léger accident pour me faire oublier mes devoirs les plus essentiels ; environnez-moi donc de votre force, et ne souffrez pas que mes ennemis se glorifient de m'avoir vaincu. Souvenez-vous que je suis l'ouvrage de vos mains, le prix de votre Sang, l'héritage que votre Père vous a donné : achevez donc votre ouvrage, ô Jésus, et conduisez-moi sain et sauf au port du salut.

Les Triduums Eucharistiques

A peine revenu du Congrès eucharistique de Cologne, S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur, a tiré de ces grandes solennités une conclusion pratique : L'établissement du Triduum eucharistique annuel dans toutes les paroisses et chapelles de son diocèse.

Nous vous l'avons redit plus d'une fois, Nos Très Chers Frères : Notre désir le plus ardent serait de faire de notre cher diocèse tout dévoué à la sainte eucharistie, un diocèse où seraient en très grand honneur toutes les œuvres eucharistiques et, en particulier, la sainte communion. C'est dans ce but que nous avons décidé d'établir, à partir du 1er janvier 1910, dans notre cathédrale et dans toutes nos églises et chapelles, le *Triduum Eucharistique* recommandé par le Souverain Pontife dans une lettre qu'il a fait adresser aux évêques du monde catholique.

Après avoir exposé que de nombreux témoignages sont venus attester au Saint Père la joie avec laquelle a été accueilli le décret sur la communion fréquente et quotidienne et les fruits de vie qu'il est destiné à produire, la Lettre déclare que le vif désir du Souverain Pontife est de voir les heureux résultats déjà obtenus perdurer et se développer de jour en jour. Pour atteindre cette fin si désirée, le Pape nous exhorte à faire tous nos efforts pour que les fidèles se nourrissent plus souvent et même chaque jour de la sainte Eucharistie : car c'est à ce divin banquet que leur vie surnaturelle s'alimente et se fortifie sans cesse.

De plus, persuadé que pour obtenir cet heureux résultat, il importe beaucoup que le peuple chrétien fasse à Dieu une douce violence par des prières communes et régulières, le Saint Père désire que chaque année, si c'est possible, soit célébré un Triduum eucharistique, dans les églises paroissiales.

La lettre fixe ensuite, avec précision et dans les détails les plus minutieux, le programme qu'on devra suivre

pour ce Triduum. Ce sont des instructions pour apprendre au peuple l'ineffable excellence du Sacrement de l'Eucharistie, et surtout les dispositions qu'il faut à l'âme pour le bien recevoir ; ce sont des exhortations pour inviter les fidèles à une piété de plus en plus grande envers le Très Saint Sacrement et spécialement à une participation plus fréquente au céleste banquet ; ce sont des prières à réciter et des chants à exécuter devant le Très Saint Sacrement solennellement exposé ; c'est surtout une communion générale, au matin du dernier jour du Triduum, communion qui sera le point de départ d'une série d'autres communions aussi fréquentes que ferventes.

Ce qui nous fait connaître mieux encore l'importance que le Souverain Pontife attache à ces pieux exercices, c'est qu'il ouvre les trésors des Indulgences en faveur des fidèles qui y prendront part. Le Saint-Père accorde une indulgence de *sept ans et sept quarantaines*, pour chacun des trois jours : — *une indulgence plénière*, à gagner une fois, durant le Triduum par ceux qui auront assisté, chaque jour, aux exercices et qui, après avoir communiqué, prieront aux intentions ordinaires : — enfin *une indulgence plénière*, le dernier jour, à gagner par tous ceux qui prendront part à la communion générale et réciteront de même quelques prières aux intentions ordinaires.

Ce n'est qu'un désir que nous exprime le Souverain Pontife, ce n'est qu'une recommandation qu'il nous adresse : mais recommandation et désir si instants, si pressants que nous voulons les prendre pour un ordre. D'ailleurs nous en sommes persuadé : tous, prêtres et fidèles, vous accueillerez cette nouvelle avec grande joie, vous serez heureux d'avoir désormais dans vos églises, chaque année, une sorte de Mission eucharistique. Votre foi et votre amour pour le Dieu de nos autels en recevront de grands accroissements ; vous comprendrez mieux, vous estimerez davantage et vous voudrez recevoir plus souvent le Don ineffable que le Sauveur nous fait de Lui-même dans la sainte communion. Et c'est dans cette communion plus fréquente et plus fervente, que vous puiserez le courage et la force de vous maintenir dans la grâce de Dieu, de supporter patiemment les épreuves de la vie, en même temps que le véritable bonheur ici-bas et un gage de la félicité éternelle. Notre Seigneur n'a-t-il pas dit

Lui-même : *Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ?*

Le pieux évêque donne ensuite en détail le programme de ces *Triduum* eucharistiques qui contribueront puis-
samment à faire de son diocèse, suivant ses désirs, " un diocèse tout dévoué à la Sainte Eucharistie."

A VOUS, PRÊTRES !

PRÊCHONS LA COMMUNION.

Prêchons la Communion ! — N'est ce pas votre plus ardent désir, prêtres bien-aimés, vénérables pasteurs des âmes ? Ah ! pas n'est besoin de vous exhorter à ne point mettre obstacle à la fréquence des communions, vous qui savez que le sacerdoce a pour but sublime de consacrer l'Hostie et de la distribuer aux fidèles ; vous qui, communiant tous les matins, avez pu réaliser personnellement l'expérience dont parle le psalmiste : "*Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux !*" (Ps. xxxiii, 6.)

La communion ! N'est-ce pas elle qui fit germer dans votre cœur d'adolescent le désir de consacrer votre vie à Dieu et aux âmes ? N'est-ce pas elle qui vous communiqua la force de renoncer aux attachements de ce monde, afin que votre prière pût monter plus pure vers le Ciel, et votre cœur libéré aimer d'un amour plus large tous vos frères ? La communion, n'est-elle pas tous les jours l'aliment de votre zèle ? N'est-elle pas, aux heures de tristesse, de soucis angoissants, de fatigues insoupçonnées, la source de divins réconforts et de sérénité joyeuse ?

Elle est cela pour vous ; elle est sur terre le sourire du ciel. Mais ce sourire doit rasséréner d'autres âmes que les vôtres, et vous avez la sainte ambition de les amener à Jésus-Hostie, pour qu'Il les console, les encourage, les garde contre la contagion du mal, les protège contre leur propre faiblesse, les enflamme de sa dévorante charité et vive en elles, enfin, pour sa gloire et pour leur bonheur ! Ah ! prêchez souvent la sainte Eucharistie. Dites les avantages de la communion fréquente ; exhortez doucement les âmes, entraînez-les par d'irrésistibles appels : "*Compelle intrare !*" (Luc., xiv, 23.)

Cultivez chez les habitués de la sainte Table le sens de l'apostolat eucharistique, opposez à l'indifférence trop générale l'exemple des fervents et des convaincus. Développez toutes les œuvres qui ont l'Eucharistie pour centre et donnez aux solennités qui se rapportent à elle un éclat de plus en plus vif.

Qu'une de vos occupations les plus chères soit de préparer les jeunes enfants à la première communion, et souvenez-vous que leur apprendre le catéchisme serait peu, si vous ne travailliez à former leur piété envers la sainte Eucharistie, en leur suggérant des prières et des actes de dévotion à la portée de leur âge. Au lendemain du grand Jour, dites-leur qu'ils ont pris place définitivement au banquet de famille ; qu'ils peuvent désormais venir s'y asseoir fréquemment ; qu'ils le doivent, pour rester purs, bons et heureux.

Chers et vénérés Collaborateurs, le décret de Pie X vous demande de promouvoir la communion fréquente dans les maisons d'éducation chrétienne. Mais il faut aussi aller aux œuvres de jeunesse : d'autant que ces œuvres sont un milieu excellent pour la propagande de la fréquente communion, d'autant plus qu'outre les enfants des écoles, vous y contez des jeunes gens arrivés à l'âge où les passions s'éveillent et qui, à l'atelier ou ailleurs, ont à lutter contre des influences mauvaises, irrésistibles pour eux, s'ils ne se nourrissent souvent du Pain des forts.

Pourrions-Nous vous oublier, Fils tendrement aimés, élèves de nos Grands et Petits Séminaires, jeunes aspirants au sacerdoce ?

Le Pape demande qu'on vous exhorte aussi à la sainte communion. Déjà, et Nous en remercions le bon Dieu, vous êtes assidus à la sainte Table. Mais les intermittences dans vos communions ne sont-elles pas trop fréquentes, les délais ne se prolongent-ils pas outre mesure ?

Appelés à être plus tard, bientôt, les consécrateurs et les apôtres de l'Eucharistie, vous avez comme un droit spécial à vous en nourrir, comme un particulier besoin de préluder à ce commerce intime avec Jésus qui vous Le fera rencontrer, fraternel et bon, à chaque aurore. Il faudra, futurs prêtres, que vous soyez d'autres Christs : préparez-vous à ce rôle sublime en fondant votre vie et celle du Maître en une seule vie.

Et puis, défiez-vous des inconstances du cœur ! Le rêve qui vous berce est bien beau, mais cent voix vous crient de l'interrompre. Le monde s'offre à vous avec des séductions

subtiles et de faciles plaisirs, tandis que la Croix domine de son austère rigidité le sentier où Jésus guida vos premières démarches.

Prenez garde ! Tant d'autres ont faibli... Souvenez-vous du Prophète qui préfigurait les ministres de la nouvelle Loi ; souvenez-vous de sa défaillance passagère et de l'énergie sur-humaine que lui communiqua le pain mystérieux : "*Et ambulavit in fortitudine cibi illius usque ad montem Dei.*" (III Reg., XIX, 8.)

La montagne de Dieu ! Vous la gravirez, chers enfants, et vos yeux verseront des larmes de joie à la vue du spectacle que, de la cime altièrre, il vous sera donné de contempler. Ah ! l'on dit autour de vous que vous venez à une heure mauvaise, et l'on vous plaint. — Mais non ! C'est l'heure des espoirs chantants et des saintes audaces ! Regardez et voyez ; le vieux monde s'ébranle sous les pas de phalanges de communiants que Notre jeunesse n'avait pas connues. Les foules se pressent aux congrès eucharistiques, et depuis cinquante ans, leur défilé ne se déroule-t-il pas interminable, au pied de cette grotte de Lourdes, où Marie semble n'être apparue que pour préparer le triomphe de Jésus au Saint Sacrement ?

La voix de Pie X encourage les âmes craintives, fait taire les discussions oiseuses et réproouve les timidités qui paralysent. Vos frères aînés dans le sacerdoce redoublent d'ardeur pour jeter la semence des blés eucharistiques. Déjà, au flanc des coteaux, les tiges verdoient, moins rares ; l'heure approche des moissons superbes, et c'est vous, chers enfants, que nous demandons au Maître d'envoyer recueillir à pleines brassées les gerbes trop lourdes : "*Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.*" (Luc., X, 2.)

*
* *

Et maintenant, voici que s'ouvre le Carême, qui doit avoir pour terme la communion pascalle. Pasteurs et fidèles, il importe que notre dévotion à l'Eucharistie s'imprègne des sentiments que l'Eglise désire voir germer dans nos cœurs, en ce saint temps.

Pénitence ! répète l'Eglise chaque année en ce saint temps.

Et qui mieux que des communiants serait capable de comprendre cette invitation austère ?

"Que tout homme s'éprouve lui-même, recommande saint Paul, avant de manger le pain eucharistique." Cette probation, c'est avant tout la purification de nos âmes par le sacre-

ment de Pénitence. Mais qui ne voit combien il est utile et nécessaire qu'au *sacrement* vienne s'adjoindre la *vertu* de pénitence, la mortification effective, pour nous faire expier nos fautes, réduire la fougue de nos passions, pour nous déprendre de l'attachement immodéré aux biens terrestres et nous faciliter d'autant l'union à Jésus ?

De plus, dans l'Eucharistie, Jésus s'est constitué en l'état de victime ; c'est l'agneau immolé : "*agnum tanquam occisum.*" (Apoc., v, 6.) Nous ne pouvons le recevoir sans nous souvenir que la Cène précéda la nuit d'agonie sanglante et le drame du Calvaire. Nous ne pouvons accepter d'avoir part aux délices du festin que Jésus nous offre, et refuser ensuite de soutenir — autres cyrénéens, la croix qui pèse, alourdie de tous nos péchés, sur les épaules du Sauveur !

Pénitence, pour expier ! Pénitence, pour pacifier nos âmes ! Pénitence, pour accompagner fidèlement Jésus du Cénacle au Golgotha, et, par là, Lui témoigner la reconnaissance qu'inspire à nos cœurs aimants le don de son Eucharistie !

Etude Liturgique.

L'ÉLEVATION À LA SAINTE MESSE.

Tous nos lecteurs connaissent et gagnent certainement les indulgences attachées à l'oraison jaculatoire : *Mon Seigneur et mon Dieu*, dite en regardant la sainte Hostie au moment de l'élévation. Ce qu'un certain nombre ignore sans doute, c'est qu'en accordant ces indulgences, le Souverain Pontife solutionnait définitivement une question fort débattue par les liturgistes.

En 1902, un abonné d'une de nos grandes revues ecclésiastiques posait la question suivante : " Dans les paroisses de mon diocèse, les fidèles baissent la tête immédiatement après la consécration du pain, dès que le prêtre fait la génuflexion, et ne se relèvent qu'après la seconde élévation.

Dans d'autres diocèses, les fidèles regardent avec dévotion les saintes espèces au moment où le prêtre les élève, ils se contentent de faire une inclination de tête au moment où le prêtre fait une génuflexion.

Que penser de ces deux usages ? "

La réponse de la savante revue fut catégorique : “ Les fidèles qui s’inclinent à l’élévation de l’Hostie et du Calice ont tout en leur faveur : les livres liturgiques, la Tradition, et la coutume générale.”

Les livres liturgiques ? Que lisons-nous en effet dans le *Ritus servandus* ? Le prêtre élève l’Hostie aussi haut qu’il peut commodément, et, les yeux fixés sur elle, la présente révérentieusement au peuple pour en être adorée.” Et l’auteur de la réponse fait remarquer que le texte dit : *Ostendit adorandam*, et non pas, *Ostendit contemplandam*. Ce qui doit évidemment se traduire : “ Le prêtre montre l’Hostie, non pour qu’elle soit regardée, mais pour qu’elle soit adorée.”

L’auteur continue. La Tradition ? “ Maringola qui la résume, déclare que les Latins après la consécration, et les Grecs un instant avant la communion, élèvent le corps du Seigneur afin qu’il soit adoré par le peuple. Durand de Mende dit qu’on élève l’Hostie pour que le peuple, connaissant que le Christ est venu sur l’autel, *se prosterne révérentieusement jusqu’à terre, Reverenter ad terram prosternetur*. Le Cérémonial Romain publié sous Grégoire X († 1276) contient cette rubrique : A l’élévation du corps du Christ qu’on se prosterne et qu’on l’adore révérentieusement *la face jusqu’à terre. Et adorent reverenter in facies cadendo.*”

Pour la coutume, continue-t-il, “ nous croyons que celle qui est la plus répandue, concorde avec la pratique des fidèles qui adore la sainte Hostie sans oser lever les yeux sur elle... Sans condamner absolument ceux qui feraient autrement, nous déconseillons cette pratique.”

Naturellement, cette réponse un peu sommaire ne pouvait satisfaire bien des lecteurs. Aussi, voyons-nous quelques mois plus tard la Revue obligée d’aborder de nouveau la question.

“ Nous n’avons pas osé, dit-elle, condamner complètement ceux qui regardent la sainte Hostie pendant l’élévation, car nous restions malgré tout en présence de graves contradicteurs. Voici entre autres, ceux que nous signale un de nos doctes correspondants.

1. C’est d’abord Bossuet, *Prières ecclésiastiques* — “ Pendant qu’on élève le Corps adorable et le calice du Sang précieux, c’est mieux fait de le regarder en silence et avec une profonde humilité, en disant seulement du cœur ; Je crois, Seigneur, je crois ; fortifiez ma foi ; changez-moi ; vivez en moi et moi en vous.”

2. Ensuite le P. Martin de Cochem, *La Sainte Messe*, chap. XXIX, p. 357. — “ A l’élévation tout le peuple doit fixer l’autel et regarder avec ferveur le Très Saint Sacrement.... N’imites pas les chrétiens mal éclairés qui, en se prosternant trop profondément se mettent dans l’impossibilité de voir leur Sauveur....”

3. Enfin l'abbé Décrouille, *La Sainte Messe*, chap. XXVII, p. 279. — "La clochette retentit à l'élévation de l'Hostie et à celle du Calice. Inclinez-vous alors : mais en même temps tenez compte d'un vœu de l'Eglise, trop méconnu de nos jours : dirigez vos regards vers l'autel, et arrêtez-les au moins un instant sur le Très Saint Sacrement, avec foi, avec amour, avec une sainte avidité..."

De plus, le docte correspondant faisait remarquer au rédacteur, que malgré le bel aphorisme: *ostendit adorandam*, et non pas *ostendit contemplandam* (1), l'ostension et l'adoration ne sont pas nécessairement simultanées et peuvent se suivre très facilement. "C'est même ce que font, ajoutait-il, les fidèles de certains diocèses: ils s'inclinent pour adorer avec le prêtre quand celui-ci fait la génuflexion, et ensuite ils regardent avec foi les saintes espèces que le prêtre leur montre."

Malgré ces autorités et ces raisons la Revue maintenait son opinion au nom de la Tradition et de la pratique générale de l'Eglise. (2)

Sans prendre parti dans cette controverse, pas nouvelle du reste, puisque depuis le XII^e siècle elle n'a cessé d'être soulevée, étudions l'histoire de l'élévation à la sainte Messe, et par là-même, nous verrons quelle est cette coutume générale qui existe, appuyée sur la Tradition.

Avant le XII^e siècle il n'y a à la Messe d'autre élévation que celle qui précède actuellement le *Pater* et que nous appelons la petite élévation.

A la suite des blasphèmes de Bérenger contre la présence réelle, les Ordres religieux voulurent protester à la sainte Messe, par un acte de foi solennel envers la divine Victime. Les Chartreux, les premiers probablement, commencèrent à placer l'élévation de l'hostie après les paroles de la consécration. Ce qui est hors de doute, c'est qu'en 1105 les constitutions des Camaldules ordonnent aux frères de se prosterner dès qu'ils entendent la cloche annoncer le moment de l'élévation. Dès leur origine (1120) les Prémontrés observent cette pratique: "Qu'on sonne aux deux Messes, prescrit leur 1^{er} *Ordinariis*, deux ou trois coups de la plus grosse cloche, afin que tous les assistants, sauf le Diacre et le sous-Diacre, se prosternent, et que les frères qui, en dehors de l'église

(1) A l'argument: "*Ostendit ad adorandam et non ad contemplandam*" on peut opposer la décision suivante, tirée des *Decreta authentica* S. C. R. (2 juillet 1661): Un prêtre du diocèse de Pesaro ne pouvant élever la sainte hostie assez haut pour que les fidèles puissent la voir, l'évêque consulta la Congrégation des Rites, qui répondit que dans le cas proposé il n'était pas permis de célébrer la Messe sans avoir une dispense du Saint-Siège.

(2) L'Ami du clergé, 1902 p. 520 et 973.

entendront sonner, se prosternent également l'espace d'un *pater*, à l'endroit, où ils se trouvent."

En usage dans certains Ordres monastiques, l'élévation ne devait pas tarder à en sortir. Hildebert († 1133) archevêque de Tours, pour faire oublier, dit-on, la protection accordée par lui à Bérenger, est le premier évêque qui la prescrit pour le clergé séculier. Néanmoins, pendant tout ce XII^e siècle, ce rite ne sort point, semble-t-il, de l'Eglise de France où il a pris naissance, et même, c'est très lentement qu'il pénètre dans les différentes Eglises. A la fin du siècle, en 1198, l'Eglise de Paris ne le possède pas encore, puisque son archevêque, Eudes de Sully le prescrit à ses prêtres. Dans la pensée du Prélat, l'élévation devait être une protestation liturgique contre la doctrine de Pierre le Chantre, qui prétendait que le pain n'était réellement consacré qu'après la consécration du vin.

Au commencement du XIII^e siècle, le Pape Innocent III n'en parle pas dans les explications qu'il donne du saint Sacrifice de la Messe, ce qui laisse supposer qu'elle n'était pas encore admise à Rome. Néanmoins, dès 1203, le cardinal Gui l'établit en Allemagne, en prescrivant de sonner une petite cloche "afin de permettre aux fidèles de se prosterner et de demander à Dieu le pardon de leurs péchés." Le premier pape qui sanctionne cette coutume est Honorius III vers 1220. Toutefois, dit Corblet, on peut encore citer des livres liturgiques de cette époque et même du XVI^e siècle où il n'est point question d'élévation, par exemple, un rituel imprimé à Rouen en 1500, et un autre missel de S. Sernin de Toulouse, daté de 1537.

Remarquons que jusqu'ici, il ne s'agit que de l'élévation de l'Hostie ; celle du calice devait venir beaucoup plus tard.

Certaines Eglises ne l'adoptèrent qu'au X^e et même XVI^e siècle. Des missels romains imprimés en 1500 et 1507, ainsi que le missel de Poitiers de 1519, mentionnent l'élévation de l'hostie et ne parlent pas du calice.

La raison que l'on peut donner de ce fait, vient de ce que les Ordres religieux en ordonnant l'élévation de l'hostie, prescrivaient en même temps aux religieux de se prosterner jusqu'après la consécration du calice. Or la prostration dans les monastères se faisait, et se fait encore en bien des circonstances, complète, entière, c'est-à-dire que la poitrine et le front reposent à terre, le corps étant complètement allongé. Dans ces conditions, l'élévation du calice n'avait évidemment pas sa raison d'être. Les Chartreux qui ont gardé cette grande prostration, n'élèvent pas le calice.

D'un autre côté, dans les Eglises où l'évêque instituait l'élévation pour protester contre une erreur théologique, comme à Paris, où de nombreux partisans de Pierre le Chantre, prétendaient que la présence réelle dans l'hostie n'avait lieu qu'après la consécration

du calice, il suffisait évidemment d'offrir la sainte Hostie à l'adoration des fidèles, pour affirmer la croyance catholique. De là, des usages locaux si nombreux, et qui devaient se perpétuer si longtemps.

Le premier pape qui sanctionne le rite de l'élévation (nous l'avons dit) est Honorius III, vers 1220, et encore il ne prescrit point aux fidèles de s'agenouiller ; ce qu'il leur demande, c'est de s'incliner avec respect au moment de l'élévation, et aussi, quand ils rencontrent le saint viatique.

Il est vrai que le pape Grégoire X (1270) prescrit de se prosterner le visage contre terre jusqu'au moment du *Pater* ; mais cet usage, emprunté au rituel monastique, ne semble guère avoir été suivi par les fidèles. En Italie, la genuflexion n'était pas encore considérée comme obligatoire en 1445.

Il ne faut pas oublier que l'adoration n'entraîne par nécessairement telle ou telle manifestation extérieure. Elle est avant tout un acte de la volonté. Tantôt elle n'existe qu'au fond de l'âme, tantôt elle se traduit par l'inclination de la tête, par l'agenouillement, par le prosternement, par les mains jointes, par les bras étendus en forme de croix, etc. Ces diverses postures du corps ne signifient rien par elles-mêmes, elles n'ont de sens qu'en raison des divers usages des temps et des climats. C'est ainsi que de nos jours, en Espagne, les fidèles adorent la sainte Hostie en la regardant et sans incliner la tête à l'élévation. Dans les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens assistaient debout au saint Sacrifice de la Messe. A certains moments, ils priaient les bras en croix, à d'autres, le Diacre les invitait à fléchir le genou, "*Flectamus genua*", disait il. Dans les fresques des catacombes, on ne trouve que deux ou trois exemples de personnages à genoux. Rien d'étonnant par conséquent si une coutume contraire devait mettre tant de temps à s'introduire parmi le peuple chrétien, et s'il faut aller jusqu'à la fin du XVème siècle pour trouver l'agenouillement, qui jusqu'alors avait été une dévotion libre, devenir une loi à peu près générale.

Pendant toute cette période, du XIIème au XVème siècle, le désir évident de l'Eglise est que les fidèles fléchissent les genoux pendant l'élévation. Ce désir se manifeste dans les conciles, les synodes qui très souvent prescrivent aux curés d'enseigner cette pratique aux fidèles. Au XIIIème siècle, les légats du Saint-Siège en Angleterre accordent même des indulgences aux fidèles qui se tiendraient à genoux pendant ce moment solennel. Quelques synodes, comme celui de Mayence en 1261, parlent il est vrai, non seulement de ployer le genou, mais encore de s'incliner avec respect. Disons toutefois que c'est là l'exception ; le plus souvent, cette attitude n'est pas indiquée. Dans les miniatures du XIVème siècle, représentant l'élévation, dit Corblet, on voit les fidèles agenouillés, mais sans se courber, ni incliner la tête.

Un des côtés curieux de cette question, c'est que les chapitres des cathédrales, poussant jusqu'à l'extrême leur attachement aux usages séculaires, repoussèrent pendant longtemps ce qu'ils regardaient comme des innovations.

Au milieu du XVII^{ème} siècle les chanoines de Châlons-sur-Marne, de Chartres, d'Evreux et de Verdun ne s'agenouillaient pas à l'élévation. Au XVIII^{ème} siècle, ceux de Reims et de Lyon restaient debout, se bornant à incliner la tête.

Déjà en 1555, le doyen du chapitre de cette dernière Métropole, avait voulu introduire l'usage contraire ; mais les chanoines s'y étaient opposés, par éloignement, disaient-ils, pour toute espèce d'innovation. Le roi Henri II dut nommer pour juge de ce différend l'archevêque de Lyon et celui de Reims qui donnèrent tort au doyen. Mécontent de l'arrêt qui le blâmait, le doyen porta plainte devant la Faculté de Théologie de Paris. Les docteurs déclarèrent alors solennellement que "le règlement qui empêche que l'on ne mette les deux genoux à terre pendant l'élévation était arrogant, impie, schismatique, scandaleux et favorisait l'hérésie". Les chanoines-comtes de Saint-Jean de Lyon en appelèrent naturellement de cette décision au Conseil du roi qui leur donna raison, et la Faculté fut obligée de retirer la censure.

Il ne faudrait pas croire cependant que ces contestations provenaient d'un manque de foi, ou même de respect, en la Présence réelle. Nous l'avons vu, aux premiers siècles de l'Eglise, on se tenait debout pendant le saint Sacrifice de la Messe, c'est dans cette posture qu'on adorait le Saint Sacrement, cette pieuse tenacité des corps constitués de l'Eglise, voulant conserver les anciennes traditions et fuir les coutumes nouvelles, n'a rien que de très respectable. Si elle est exagérée lorsqu'il s'agit d'une pratique qui ne peut qu'augmenter la vénération due au très Saint Sacrement, en combien d'autres circonstances n'a-t-elle pas été une force et une sauvegarde lorsqu'il s'agissait de doctrines, par exemple.

De nos jours, ces contestations seraient non seulement déplacés mais encore elles s'attireraient, et à juste raison, les censures, non plus de la Sorbonne, mais de Rome. La coutume générale a prévalu.

La seule question que les liturgistes se posent maintenant, nous l'avons vue au commencement de cet article : doit-on incliner la tête pendant l'élévation et ne pas regarder la sainte Hostie ? Rome, reconnaissons-le, n'a jamais désapprouvé la coutume des espagnols qui fixent respectueusement la sainte Hostie ; bien plus, c'est à leur demande que Pie X a accordé les indulgences pour l'oraison jaculatoire : Mon Seigneur et mon Dieu. Est-ce à dire que nous conseillons de ne plus s'incliner pendant l'élévation ? Non, car se conformer aux usages reçus dans le pays que l'on habite, quand ces usages sont excellents, et ne sont défendus par aucune loi ec-

clésiastique, est un principe de vie chrétienne, formulé depuis longtemps par St Augustin. Or, il est bien certain que, presque partout, parmi les peuples chrétiens, on s'incline pendant l'élévation, soit complètement, soit après avoir fixé un instant la sainte Hostie. En accordant cette indulgence le Saint Père semble non seulement approuver, mais encore recommander cette dernière pratique ; suivons-la. Au moment de l'élévation, regardons avec respect et amour l'Hostie trois fois sainte en disant du fond du cœur la prière prescrite, puis, nous inclinant profondément, adorons la divine Victime. Elle est la souveraine grandeur, la souveraine puissance, et par amour pour nous, pour rester avec nous, avec chacun de nous, elle s'abaisse, elle descend vers les limites extrêmes du néant.

V A R I E T É

Nos Saints Curés

La béatification du vénérable serviteur de Dieu Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, est venue compléter la liste des curés que le XIX^{ème} siècle a vus arriver aux honneurs du culte public. Ce sera en effet le mérite de notre temps, qui a rendu si précaire et si difficile le ministère du prêtre dans les paroisses, d'avoir racheté ce tort en s'associant à la glorification d'un plus grand nombre de saints curés que tous les âges précédents.

Le siècle qui vient de finir était encore à son début quand Pie VII élevait sur les autels le bienheureux Odin Barotto, curé piémontais ; et le seul Pie IX, au cours d'un pontificat plus long, il est vrai, que tous les autres, puisqu'il a duré plus de 31 ans, a décerné les honneurs de la canonisation à cinq curés des Pays-Bas, martyrisés à Gorcum, et ceux de la béatification à trois autres curés, le Bienheureux Jean Sarcanter, curé en Bohême et second martyr du secret de la confession ; le bienheureux Thomas Hélye, aumônier de Saint-Louis, puis curé en Normandie, et le bienheureux Vullerme de Léaval, curé en Piémont, dont la première fête coïncida jour pour jour avec la mort du Pontife qui l'avait glorifié.

Plus récemment, Léon XIII a béatifié coup sur coup plusieurs groupes de martyrs, tant d'Orient que d'Occident ; or, il a qualifié au moins un d'entre eux du titre de curé, le bienheureux An-

toine Francisco, compagnon du bienheureux Rodolphe Aquaviva et des autres Jésuites martyrisés à Salsette, dans les Indes. Enfin, nous sommes presque encore au lendemain de la canonisation du très humble et très glorieux curé de Mattaincourt, saint Pierre Fourrier.

Mais peut-être un plus grand mérite de notre temps est-il d'avoir vu plusieurs des curés, nos contemporains, se porter eux aussi à ce degré de vertu que l'Eglise couronne un jour ou l'autre sur ses autels ; et, comme il était juste que l'exemple partît du premier curé de la ville et de l'univers, le vénérable Barthélemy Menochio, évêque de Porphyre et curé des Palais apostoliques, sacriste et ami de Pie VII, est déjà depuis des années au nombre des personnages dont la béatification a été entreprise par le Saint-Siège.

Après lui, une mention des plus honorables est due à quelques-uns des apôtres des missions lointaines qui, comme le bienheureux Théophile Vénard, ont été arrachés à leurs paroisses ou à leurs districts, pour être conduits en prison et de là au martyre.

A côté de ces héros est venu récemment se placer le vénérable Jean-Baptiste Guarino, curé de Paterno, près de Naples.

Mais un groupe remarquable de curés de notre époque est celui que forment Etienne Bellesini, curé de Genazzano ; Vincent Romano, curé d'Herculanum, et Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, dont le culte a été promu par le zèle de l'ancien curé du diocèse de Trévise, devenu Pie X.

La sainteté des pasteurs fait la piété du troupeau ; mais l'encouragement et la prière secourable des fidèles soutiennent et enflamment le zèle des apôtres.

(De la *Semaine religieuse du Puy.*)

ACTES de ROME

I. — A propos du Bréviaire

Le numéro du 20 novembre des *Acta apostolicæ sedis* publie :

“ Un décret de la Congrégation des Rites (10 novembre) concernant les additions suivantes au bréviaire :

“ Pour la fête de saint Jean Chrysostome (27 janvier), il faut ajouter à la sixième leçon, après les mots *dictasse videatur*, cette phrase : *Hunc vero præclarissimum universæ Ecclesiæ Doctorem Pius decimus Pontifex maximus*

caelestem oratorum sacrorum patronum declaravit atque constituit.

“ Pour la fête du Précieux Sang (1er dimanche de juillet), effacer les signes de séparation dans le corps des septième et huitième leçons ; en cas de transfert, si la neuvième leçon fait défaut, en raison du manque d'office simple ce jour-là, on lira une leçon dont le texte est donné dans le décret.

“ Pour les fêtes du Saint-Nom de Marie et des Sept-Douleurs, même indication d'une neuvième leçon, en cas de transfert.

“ Pour la fête de saint François-Xavier (3 décembre) ajouter à la sixième leçon, après les mots *sanctis adscripsit*, ceux-ci : *Pius autem decimus ipsum sodalitati et operi Propagandæ fidei caelestem patronum elegit atque constituit.*”

2. — A propos du Chapelet.

Un religieux a demandé au Saint-Office si l'on peut gagner les indulgences attachées à la récitation du chapelet, en se servant de chapelets où les gros grains qui avertissent de dire le *Pater* sont remplacés par des médailles de la Sainte Vierge. Le Saint-Office a répondu : *Nihil esse innovendum* ; cette innovation n'est pas approuvée.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés Défunts.

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de 300 à 600, de vouloir bien célébrer durant ce mois la messe prescrite pour les Associés défunts. (Messe privilégiée par Rescrit du 8 Février 1905.)